



MENER VOS ENTRETIENS PROFESSIONNELS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre juridique
- Préparer, structurer et conduire les entretiens professionnels et les entretiens individuels
- Améliorer ses techniques d'écoute, de questionnement et sa posture
- Construire des plans d'actions pertinents

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Comprendre le cadre réglementaire de l'entretien professionnel

- Comprendre le contenu légal de l'entretien professionnel
- Identifier les obligations légales : la notion d'entretien biennal et le bilan à 6 ans
- Clarifier les enjeux et les conditions de réussite
- Identifier les points clés de l'entretien professionnel
- Le contrôle des représentants du personnel
- La consultation du CSE sur la réalisation des entretiens
- Les indicateurs à vérifier sur 6 ans
- La définition des critères permettant de vérifier l'atteinte des indicateurs
- Les sanctions en cas de non-gestion du parcours : abondement du compte personnel, versement d'une pénalité financière

2. Identifier les contours de l'entretien

- Adopter la posture adaptée : écoute, questionnement et reformulation
- Clarifier le projet professionnel du collaborateur
- Formaliser le document final
- Synthétiser les éléments des entretiens pour préparer et réaliser l'entretien bilan à 6 ans
- Identifier l'évolution de l'emploi
- Définir les perspectives d'évolution du salarié
- Clarifier la politique de développement des compétences de l'entreprise
- Connaître les dispositifs pour les salariés : CPF, CEP, VAE, pro-A
- Connaître les outils d'aide à l'orientation professionnelle : bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle
- Repérer les souhaits du salarié

3. Construire une matrice de guide d'entretien professionnel : à partir des modèles existants

- Structurer ses entretiens professionnels
- Se préparer à l'entretien (conditions, documents à remettre au salariés, informations préalables)
- Réunir les informations clés par salarié
- Conduire l'entretien, les points clés, les sujets qui ne relèvent pas de l'entretien

4. Construire des plans d'actions pertinents

- Identifier des actions de développement au regard du projet professionnel
- Connaître les différents dispositifs de formation et de professionnalisation (CPF, plan de développement des compétences) et orienter vers le dispositif adapté
- Comprendre le rôle des différents acteurs (dirigeant, managers, collaborateurs)

PUBLIC VISÉ

- Salariés d'entreprise
- Travailleurs indépendants
- Chefs d'entreprise, dirigeants



ACCESSIBILITE DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant si un stagiaire est en situation de handicap, il peut avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée.

Afin d'organiser sa participation dans les meilleures conditions, et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation, vous pouvez nous contacter au 06 62 16 25 31 ou par mail c.etchepareborde@expressiondetalents.fr Nous trouverons des solutions pour vous accueillir au mieux ou vous réorienter vers une structure appropriée.

PRÉREQUIS

- Avoir des responsabilités managériales

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- Connaissance de la réglementation en vigueur
- Habilité à pouvoir mener des EP efficaces avec tout type d'interlocuteur
- Posture managériale

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET OUTILS

- Séance de formation en salle
- Études de cas concret, élaboration d'un plan d'action personnel
- Exposés théoriques
- Jeux de rôles
- Paper-board
- Projection d'un diaporama

CONSULTANTE/FORMATRICE

Catherine Etchepareborde, formatrice expérimentée diplômée en psychologie du travail et certifiée coach et CCTI/MBTI®

Interventions en management, appropriation de nouvelles organisations, outils RH, accompagnement au changement, communication, etc.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

- Mises en situation / élaboration d'un plan d'action personnel

DURÉE ET ORGANISATION PRATIQUE

- 2 journées en intra ou inter entreprise
- Délai d'accès à déterminer en fonction des calendriers et impératifs des parties
- Lieu à déterminer selon choix du client. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap (bâtiment ERP).

LES MODALITÉS D'INTERVENTION :

- Présentiel. Alternance de travail en groupe, en sous-groupes et en individuel
- Activité (s) de groupe (jeux de coopération, exercices ludiques)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Plan d'action construit en séance
- Recueil à chaud avec les stagiaires
- Entretien avec le commanditaire à froid afin de vérifier le bon déroulé du plan d'action

QUALITE ET SATISFACTION

100% des bénéficiaires sont satisfaits des éléments abordés au cours de la formation, 82% des bénéficiaires sont très satisfaits des éléments abordés au cours de la formation au regard de leurs attentes.

LIVRABLE

- Un livret de formation – des grilles d'entretien

TARIF : à partir de 1300€ HT/jour de formation, pour un groupe de 12 personnes maximum.

Tout ou partie du coût De la formation peut être pris en charge via votre OPCO, dans le cadre de votre plan de développement des compétences de l'entreprise.